



Procès-verbal

Thema	2. Assemblée générale SSMIG
Datum	4 mai 2017
Ort	Swisstech Center Lausanne
Zeit	10 h – 11 h
Teilnehmende	Selon liste des présences
Verteiler	Membres SSMIG
Procès-verbal	Bernadette Häfliger Berger, Secrétaire générale

Ordre du jour

Thème	Annexes
1 Mot de bienvenue et information Jean-Michel Gaspoz et François Héritier saluent les personnes venues assister à la deuxième Assemblée générale de la SSMIG. Aucune proposition n'a été transmise avant l'expiration du délai fixé pour le dépôt des propositions, soit le 6 avril 2017. L'ordre du jour est dès lors approuvé.	Présentation PowerPoint
2 Procès-verbal de la 1^{re} AG du 26 mai 2016 Le procès-verbal a été mis en ligne sur le site Internet. Le procès-verbal est approuvé sans modifications et sa rédactrice, remerciée.	
3 Rapport de la présidence Le rapport détaillé du Comité et des commissions permanentes a aussi été mis en ligne sur le site Internet. Dans son rapport verbal, la présidence se contente d'aborder quelques points, comme la médecine d'urgence et la campagne <i>smarter medicine</i> ou encore l'accréditation du médecin spécialiste en médecine interne générale ou du médecin généraliste. La Secrétaire générale, Bernadette Häfliger, évoque le développement positif du nombre de membres actifs ainsi que l'optimisation des processus au Secrétariat. Elle remercie les collaborateurs du Secrétariat pour le travail professionnel qu'ils ont fourni au cours de cette année d'après-fusion qui n'a pas toujours été très facile.	
4 Séance de questions au Comité Après que quelques participants ont obtenu des réponses à leurs questions, l'Assemblée générale approuve le rapport de la présidence.	
5 Approbation des comptes annuels 2016 Comme les comptes annuels n'étaient pas encore complets lors de	



l'AD du 9 mars 2017, cette dernière a délégué à l'Assemblée générale la mission d'approuver les comptes à la majorité des deux tiers. Le bilan et le compte de résultat ont été mis en ligne sur le site Internet. Romeo Providoli déclare que la première année de la SSMIG a également été couronnée de succès sur le plan financier. Les recettes issues des cotisations des membres ont dépassé les attentes car seul un très faible nombre de membres ont quitté l'association et un millier environ de confrères et consœurs retraités paient désormais une cotisation réduite. Les charges de personnel du Secrétariat ont été inférieures aux prévisions, parce que tous les postes prévus au départ n'ont pas (encore) dû être pourvus.

En raison du très bon résultat, le Comité a décidé de verser cette fois encore un montant de CHF 200'000.-- à la SGIM-Foundation (sous Subventions à des tiers).

Le bénéfice s'est élevé à CHF 45'063.19, un montant légèrement supérieur aux prévisions.

Les fonds propres de la SSMIG ont ainsi augmenté à fin 2016 pour s'établir au total à CHF 2'059'300.75.

Les comptes annuels sont approuvés sans aucune voix contre ni abstention.

6 Rapport de révision

Le rapport de révision a également été mis en ligne sur le site Internet de la SSMIG. Il est présenté par Romeo Providoli et l'Assemblée générale en prend connaissance.

7 Décharge du Comité

Après l'approbation des comptes annuels et la prise de connaissance des rapports, Jean-Michel Gaspoz invite les personnes présentes à donner décharge au Comité.

Les personnes présentes donnent décharge au Comité à l'unanimité, sans aucune voix contre ni abstention.

8 In memoriam

Depuis la dernière Assemblée générale, 40 membres de la SSMIG sont décédés. Jean-Michel Gaspoz invite les personnes présentes à



se lever et à observer une minute de silence à la mémoire des défunts.

9 **Exposé du Dr Luzia Gisler**

Dans son exposé intitulé «Travailler dans de petits cabinets médicaux ruraux aux mains de médecins, de manière indépendante aussi au bout de 5 ans», la Dr Luzia Gisler explique la dernière étude du «Berliner Institut für Hausarztmedizin» et répond aux questions des personnes présentes intéressées par le sujet.

10 **Divers**

François Héritier remercie les personnes présentes pour l'intérêt témoigné et souhaite à tout le monde un agréable congrès de printemps.

La 2^e Assemblée générale de la SSMIG est ainsi clôturée.

Lausanne, le 4 mai 2016

Procès-verbal établi par

Bernadette Häfliger Berger,
avocate/Secrétaire générale de la SSMIG